

**39, Avenue de la Libération – 6791 ATHUS**

**Recrutement d’un(e) assistant(e) social(e) en maison de repos à mi-temps à titre contractuel (h/f) – niveau B1 – pour le cpas d’Aubange**

 **et constitution d’une réserve de recrutement**

**Fonction**

* Conformément à la loi du 8 juillet 1976, le travailleur social a pour mission d’aider les personnes et les familles à surmonter ou à améliorer les situations critiques dans lesquelles elles se trouvent.
* il procède, notamment, aux enquêtes préparatoires aux décisions à prendre ;
* il assure « la guidance sociale des intéressés ».
* Selon les critères établis par l’Autorité compétente, il gère la liste d’attente et propose les entrées le tout en concertation avec la Direction.
* Le travailleur social veille à l’accueil et au bien-être du résident au sein de la maison
* Le travailleur social assure le suivi social des résidents
* Le travailleur social assure une fonction de représentation de la maison
* Se montrer diplomate avec les personnes lentes, nerveuses, compliquées, qui comprennent difficilement...
* Gérer les dossiers en respectant la procédure.
* …

**Conditions de recrutement**

* être belge ou citoyen de l’Union Européenne ou citoyen de l’Espace Economique Européen. Les candidats hors espace économique européen doivent être porteur d’un permis de séjour ou de travail ;
* être titulaire d’un diplôme d’Assistant(e) social(e) de type bachelier. En cas de diplôme(s) étranger(s), fournir l’équivalence ;
* jouir de ses droits civils et politiques ;
* être d’une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
* avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
* avoir satisfait aux obligations des lois sur la milice pour les candidats masculins en âge de les justifier ;
* Une ancienneté de 6 mois en Maison de Repos (MR) ou en Maison de Repos et de Soins (MRS) constitue un atout.
* satisfaire à l’examen de recrutement prescrit consistant en deux épreuves (article 42 du statut administratif de la commune applicable au CPAS Aubange) :

Dès après le recrutement, il sera procédé à la constitution d’une réserve de recrutement valable pendant 2 ans et reprenant tous les candidats ayant satisfait aux examens mais non retenus dans un premier temps.

**Conditions de travail**

**Régime de travail** 19 heures/semaine, mi-temps

**Contrat** CDD en vue d’un CDI

**Salaire** Barème B1 : min 18.026,82 € max 25.011,57 € annuel brut non indexé avec des augmentations en fonction de l’ancienneté dans le service

**Avantages** - Chèques-repas

* + Pécule de vacances
	+ Allocation de fin d’année

**Modalités de contact**

* A adresser sous pli recommandé au CPAS d’Aubange

Avenue de la Libération, 39 à 6791 ATHUS

ou

* A déposer contre accusé de réception au service du personnel du CPAS d’Aubange

Avenue de la Libération, 39 à 6791 ATHUS

ou

* A envoyer par mail (seuls la lettre de motivation et le CV peuvent être transmis de cette manière) au service du personnel du CPAS d’Aubange (un accusé de réception sera renvoyé)

lefortg@aubange.be

Les documents à annexer à l’acte de candidature sont les suivants :

* lettre de motivation ;
* curriculum vitae ;
* copie du diplôme requis ou de l’équivalence ;
* copie du permis de séjour ou de travail, le cas échéant ;
* extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois ;
* justificatif(s) ou attestation(s) d’expérience professionnelle, le cas échéant ;

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d’office.

Les candidatures doivent être rentrées pour le **18 août 2016** au plus tard, le cachet de la poste ou la date de l’accusé de réception faisant foi.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

* Auprès de Monsieur le Directeur Général (🕿 063/37.20.01)
* Auprès du Service du Personnel (🕿 063/37.20.11)

L’avis de recrutement complet se trouve sur le site de la commune d’Aubange : www.aubange.be